



BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ PROTOCOLE DU 2 MARS 2022



Alliance PN et Unsa Police reçus à la Drepn

Après l'avoir revendiqué :

Une méthodologie et un calendrier de réunions actés. Toutes les mesures du protocole seront abordées et discutées.

- *Déroulement de carrière, fusion des grades de brigadier et de B/C au 1er juillet 2023 et revalorisation de la grille indiciaire.*
- *Création 7ème échelon BC, banalisation Meex, création 4ème échelon RULP.*
- *Création d'une prime pérenne pour les formateurs et FTSI*
- *Revalorisation prime OPJ, augmentation cartographie des postes.*
- *Nouvelle cartographie SUEP*
- *Revalorisation de l'ITN*
- *Création de l'indemnité de VP (modalités à définir).*

Sur ce sujet nos organisations porteront des revendications pour les différentes spécialités et spécificités de la PN.

- *Revalorisation de l'indemnité des Policiers-Adjoints. (Possibilité de gratification pour les actes de courage et dévouement)*
- *Revalorisation de la prime de fidélisation en IDF*
- *Mobilité*
- *Mesures sociales (logements, garde d'enfants, loisirs, restauration, réseau de soutien, actions de cohésion et de prévention...*
- *Accompagnement RH*

Sur toutes ces thématiques Alliance PN et Unsa Police porteront des revendications fortes liées aux attentes du terrain